

Mairie de Saint Barthélemy Lestra

République Française
Département de la Loire

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 20 OCTOBRE 2025

ORDRE DU JOUR :

Acquisition du jardin Delomier

Les parcelles n° A 766 et 768, d'une superficie totale de 981 m², appartenant à M. Delomier, sont concernées par un emplacement réservé dont le but était de créer un parking à proximité de l'espace rural d'animations culturelles. Ces parcelles sont actuellement occupées par des jardins privés.

Le prix d'achat a été négocié à 5 000 €, la vente pourrait être passée par acte administratif (coût d'environ 230 €).

Une partie de ce tènement serait proposée à Loire Habitat pour l'aménagement d'un parking privé à proximité des logements qui doivent être créés.

Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de ces parcelles.

Les personnes ayant un jardin sur ces terrains seront rencontrées, mais aucune urgence.

Projet Loire Habitat

Le projet de construction comprend 6 logements locatifs pour une construction prévue en 2026-2027.

La négociation financière finale avec Loire Habitat n'est pas totalement aboutie.

Préparation de la réunion publique du 23 octobre

Lors de la réunion publique, les points suivants seront abordés :

- Bilan de l'éclairage public (consommation et coût)
- Bilan des panneaux photovoltaïques installés par la commune sur les bâtiments des Balcons du Soir et de l'Ancienne Cantine
- Point sur les travaux en cours
- Nouveau mode de scrutin pour les élections municipales

Installation de la salle (carpettes et gradins) à 19h.

Mandat spécial pour le congrès des Maires de France

Le congrès aura lieu du 18 au 20 novembre. Cette année, en plus de Pierre Simone, André Michel et Philippe Fayolle s'y rendront. Le conseil municipal donne son accord, avec 11 voix pour et 2 abstentions, pour prendre en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pour ces élus, le SIEL prenant en charge ceux de Pierre Simone en tant que vice-président.

Rapport d'activité de la Communauté de Communes de Forez-Est

Le conseil municipal prend connaissance du rapport d'activité de la CCFE (disponible en mairie version papier ou sur le site internet de la Communauté de Communes)

Compte rendu des commissions

Commission Vivre à Saint-Barthélemy

Compte-rendu de la réunion avec l'AFR, le FAEP, le Comité des Fêtes, la MJC et Lestra Godelon (nouvelle association en charge du festival) : le bilan des dernières manifestations est positif, tout s'est très bien passé et nombre de bénévoles ont été présents. Il y a eu beaucoup de rumeurs et les choses ont été mises à plat. Le but est de travailler pour un objectif commun. Il est proposé de mutualiser les moyens humains et matériels, pour cela, un recensement du matériel de chaque association va être fait.

Un espace de stockage est proposé aux associations dans le hangar de la Maison Marguerite (attente de réponses des associations).

Le FAEP réfléchit sur l'organisation d'une manifestation pour les fêtes de Noël avec un partenariat entre les associations.

Elections du Conseil municipal d'enfants : Par manque de candidat, le dépôt de candidature a été repoussé de 15 jours. Il y a 4 candidats ce qui est insuffisant pour un nouveau CME. Il va être proposé aux conseillers actuels de poursuivre jusqu'en avril et d'intégrer provisoirement les nouveaux futurs candidats.

Commission Urbanisme

Maison Marguerite : La division de parcelle pour séparer le hangar de la maison a été faite par le cabinet Toinon.

Suite à une offre, une contre-proposition a été faite sans retour positif. Le prix a été baissé à 130 000 €.

Emplacement réservé au bourg : Il existe un emplacement réservé reliant la Route de Bessolle au Passage des Lavandières, permettant d'ouvrir des terrains à la construction. La famille Faure envisage de vendre sa maison et le terrain est concerné par cet emplacement réservé. Une réflexion est à envisager pour revoir la physionomie de cet emplacement. Les propriétaires des différents terrains concernés sont à rencontrer.

Usine Gacon : l'usine a été vendue en 3 lots.

Commission Voirie

La commune de Virigneux va entreprendre des travaux chemin du Bœuf, une partie étant sur Saint-Barthélemy, la commune aura à sa charge 8 100 €, soit la moitié de la facture du linéaire.

Lors d'une livraison à l'ERAC, un camion a accroché le cheneau et le toit du châpi de la commune.

La commission voirie se réunira le 27 novembre à 19h30

Commission Service municipaux

Florence Hamann sera en arrêt de travail du 04 au 07 novembre. La cantine sera assurée par Isabelle Marjollet, Olivia Séon et Marie-Claire Garin.

Ghislaine Robert sera en retraite progressive à compter du 1^{er} janvier 2026. Les plannings des agents sont donc à revoir pour le début d'année.

Les mairies de Saint-Barthélemy et Saint-Martin ont rencontrées l'AFR accompagnée de la fédération concernant la direction du centre de loisirs. Florence Hamann sera la nouvelle directrice du centre de loisirs et l'AFR souhaiterait la pérenniser dans ce poste, en lui finançant son BAFD. L'association demande aux communes une participation. La fédération doit faire un point financier et le transmettre aux deux communes.

Questions diverses

- La MJC organise un atelier Graff le 30 octobre qui se déroulera au stade où les containers de déchets seront peints.
- Comité des fêtes : guinguette le 21 novembre.
- Réunion avec le SIEL pour l'installation d'une nouvelle chaudière à la salle Laÿs.
- Un écran a été donné à l'école. Un support est à prévoir. Merci à Christopher Lambert
- L'éco-organisme ALCOME, agréé sur la problématique des mégots jetés sur l'espace public, propose de rejoindre le dispositif permettant de percevoir une aide financière de 0,50 € par habitant et l'acquisition gratuite de cendriers de poche. Le conseil municipal donne son accord
- Installation des guirlandes le 29 novembre
- La cérémonie des vœux est fixée au dimanche 04 janvier

Prochaine réunion de conseil municipal le 24 novembre à 19h30

Liste des délibérations

1° - Acquisition des parcelles A 766 et A 767

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir les parcelles A 766 et A 767 appartenant à M. Delomier, au prix de 5 000 €.

2° - Mandat spécial pour le Congrès des Maires de France

Le conseil municipal donne autorisation de mandat spécial au Maire et aux Adjointes pour le congrès des Maires de France 2025 à 11 voix pour et 2 abstentions

3° - Rapport d'activité de la Communauté de Communes de Forez-Est

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes de Forez-Est.

4° - Contractualisation du dispositif ALCOME

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire contractualiser pour le dispositif ALCOME dans le cadre de l'action de sensibilisation et de prévention dans la lutte contre les mégots mal jetés

Que de travaux !

Enfouissement de la ligne haute tension

- Du 20 au 31 octobre, du carrefour avec la départementale jusqu'à la place
- Du 03 au 07 novembre – travaux sur la place, qui sera totalement interdite au stationnement

Démolition du bâtiment du coquetier

- Du 20 au 31 octobre, puis reprise de maçonnerie
- Après, reprise de la toiture du châpi
- Du 12 au 20 novembre : couverture du bâtiment du commerce

Les travaux de reprise du crépi de l'école débutent le 21 octobre